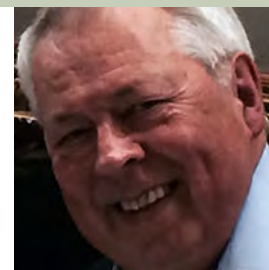


# Les probabilités et la statistique dans la société belge (1772-1926)



Jean-Jacques DROESBEKE<sup>1</sup>

Université libre de Bruxelles

## TITLE

Probabilities and statistics in the Belgian society (1772-1926)

## RÉSUMÉ

L'évolution d'un concept dans une société est fortement dépendante des individus qui le véhiculent et des caractéristiques de la société à laquelle ils appartiennent. Il en est ainsi pour les probabilités et la statistique. Le cas de la Belgique est analysé dans cet article, sur une période de près de 150 ans.

**Mots-clés :** *histoire, probabilité, statistique, Belgique.*

## ABSTRACT

The evolution of a concept in a society is highly dependent on the individuals who convey it and the characteristics of the society to which they belong. This is the case for probability and statistics. The case of Belgium is analyzed in this paper, over a period of almost 150 years.

**Keywords:** *history, probability, statistics, Belgium.*

« *De tous les peuples de la Gaule, les Belges sont les plus braves* » proclame Jules César dans ses Commentaires sur la guerre des Gaules (Livre I). Dans le domaine des probabilités et de la statistique, les réflexions développées à partir du milieu du 18<sup>e</sup> siècle dans les contrées belges<sup>2</sup> ne peuvent certainement pas avoir la même appréciation à tout moment.

Pour expliciter cela, il est indispensable de présenter brièvement l'évolution de cette société et la manière dont cette dernière a pris connaissance de ces disciplines. C'est l'objectif de cette contribution.

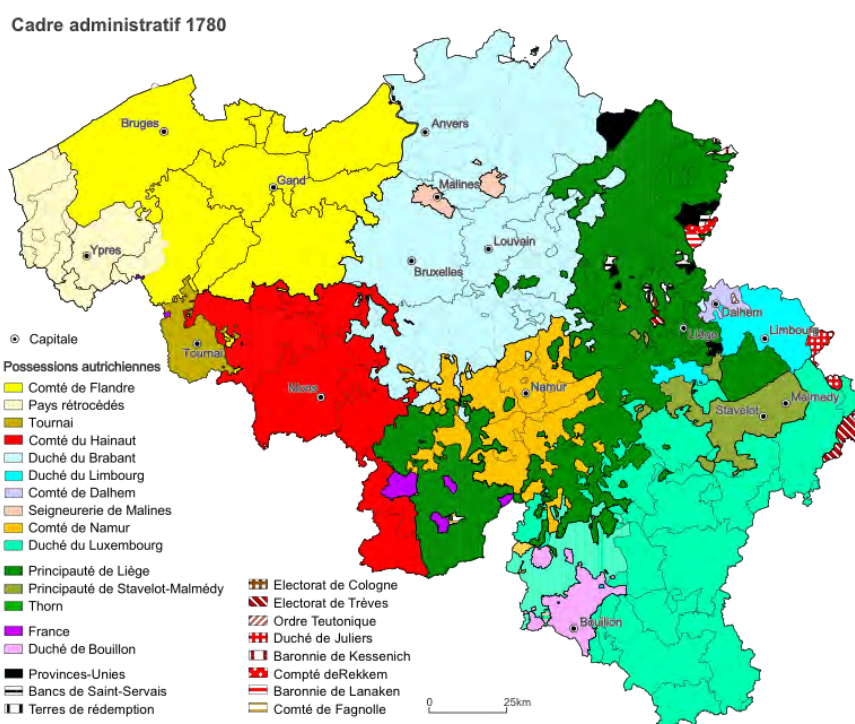
## 1. La Belgique autrichienne

Au tout début du dix-huitième siècle, Charles II, roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas, désigne, par testament, le duc Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, comme nouveau roi d'Espagne, au détriment de la branche impériale des Habsbourg. Une guerre de succession se déclenche en 1701. Une grande alliance composée du Saint Empire romain germanique, de l'Angleterre et de la République des Provinces-Unies (les Pays-Bas du Nord) s'oppose aux visées de la France qui occupe les anciens Pays-Bas espagnols. Elle dure jusqu'en 1714 et se termine par les traités d'Utrecht et ensuite de Rastatt ; ceux-ci transforment les contrées concernées en une zone tampon dirigée par les Habsbourg d'Autriche et située entre la France, au sud, et les Provinces Unies, au nord. On la qualifie de *Pays-Bas autrichiens*.

Ils constituent une région d'Europe composée de neuf entités ayant un statut propre. Seuls des liens dynastiques relient ces entités à la maison princière. Le prince est duc de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg et de Gueldre, comte de Flandre, de Hainaut et de Namur, seigneur de Tournai et de Malines. Il entretient à Bruxelles, capitale de cette région, une administration centrale. Son représentant porte le titre de *gouverneur général* ; ce dernier possède lui-même une cour et accrédite les diplomates. Il est accompagné par un *ministre plénipotentiaire*.

1. [jjdroesb@ulb.ac.be](mailto:jjdroesb@ulb.ac.be)

2. Pour simplifier l'exposé, nous regroupons sous les expressions Belgique ou contrées belges les territoires qui constitueront, avec la Principauté de Liège et quelques autres entités, la Belgique actuelle à partir de 1830.



**Figure 1 – Les Pays-Bas autrichiens (1713-1789) – (©)<sup>3</sup>**

Remarquons que les territoires concernés sont coupés pratiquement en deux parties séparées par la Principauté de Liège, la Principauté de Stavelot-Malmédy et quelques autres entités qui rejoindront plus tard les neuf contrées belges pour former une Belgique plus proche de celle connue actuellement (voir figure 1).

Le prince qui les dirige s'appelle Charles VI. Il n'est pas un grand empereur. Sa sœur, l'archiduchesse Marie-Elisabeth (1680-1741), est une gouverneure générale de peu d'envergure, entourée de personnages peu qualifiés. De plus, à l'époque, le niveau intellectuel n'est pas florissant dans ces régions. Celui des individus « moyens » était souvent médiocre, la vie quotidienne présente un aspect très provincial. Une noblesse traditionaliste et un clergé enrichi par des legs et donations multiples exercent leur contrôle sur une population très pieuse et une bourgeoisie essentiellement conservatrice. Au moment où Charles VI décède, en 1740, à l'âge de 55 ans, Voltaire est à Bruxelles. Dans une lettre qu'il adresse le 1<sup>er</sup> avril à Monsieur de Formont, il écrit<sup>4</sup> :

*« Pour la triste ville où je suis,  
C'est le séjour de l'ignorance,  
De la pesanteur, des ennuis,  
De la stupide indifférence ;  
Un vrai pays d'obéissance,  
Privé d'esprit, rempli de foi ».*

Même si on sait que Voltaire est parfois excessif, ce jugement est assez révélateur.

Qu'en est-il des activités scientifiques à cette époque, et plus particulièrement des mathématiques ? La seule université située dans les contrées belges est celle de Louvain ; on n'y enseigne pas ces disciplines. D'ailleurs, les mathématiciens ne sont pas légions dans ces régions en cette première moitié du 18<sup>e</sup> siècle. On peut citer le Montois Jacques-François Le Poivre (1652-1710) qui publie à Paris, en 1704, un *Traité des sections du cylindre et du cône, considérées dans le Solide et dans le Plan, avec des Démonstrations simples et nouvelles*. Un autre est l'Abbé Poignard (1653-1714) ; il s'intéresse aux carrés magiques. Mentionnons

3. Carte réalisée par Quentin Rombaux à partir de l'Atlas de Belgique (Marissal *et al.*, 2007).

4. Voltaire (1831), p. 60.

encore Jean-François Le Ratz de Lanthénée (1679-1750), un mathématicien thudinien « qui simplifia l'exposé des éléments d'Euclide au détriment de la rigueur »<sup>5</sup>. Mais personne, dans ces contrées, ne montre explicitement un intérêt à la probabilité.

Et pourtant, ce sujet a déjà passionné du monde dans les pays voisins ! Depuis Aristote, le probable s'est développé d'un point de vue philosophique. À partir du 17<sup>e</sup> siècle, les jeux de dés et le lancement de pièces de monnaie ont engendré une approche plus quantitative qui a permis de répandre l'usage de l'espérance mathématique, avec, notamment, les écrits de Huygens (1657) et Pascal (1665). Le début du 18<sup>e</sup> siècle a vu la probabilité construire ses lois et quantifier des « raisons de croire » et des « degrés de certitude » dans divers domaines, à travers les écrits de Leibniz (1705), Montmort (1708), de Moivre (1712 et 1718), Arbuthnot (1710) ou encore Jacques Bernoulli (1713). Mais dans les contrées belges, on ne parle pas de tout cela.

À la mort de Charles VI, sa fille Marie-Thérèse est désignée pour lui succéder. Une nouvelle guerre de succession se déclare au cours de laquelle les Français occupent les Pays-Bas autrichiens, entre le printemps 1745 et janvier 1749. Le traité d'Aix-la-Chapelle, signé en 1748, les redonne cependant à l'Autriche et une période de paix s'installe jusqu'après la mort de l'impératrice, survenue en 1780, à l'âge de 63 ans. Elle est caractérisée par un essor démographique et un développement économique réel. Un nouveau gouverneur est désigné : Charles de Lorraine, beau-frère de Marie-Thérèse, dont l'action sera bénéfique jusqu'à sa mort, survenue également en 1780.

## 2. La création d'une Académie en 1772

« *Le dix-huitième siècle est celui de l'efflorescence des Académies* », écrit Hervé Hasquin<sup>6</sup>, en 2009. L'Europe voit l'éclosion de nombreuses sociétés savantes et érudites sur le modèle de l'Académie française et de l'Académie des Sciences fondées à Paris en 1635 et en 1666 respectivement. Les pays les plus actifs en la matière sont l'Italie, la France et l'Espagne. Le Danemark, l'Ecosse, la Prusse, la Russie et la Suède participent aussi au mouvement. Mais curieusement, l'empire austro-hongrois échappe à cette règle. Cette carence est rectifiée par la création d'une nouvelle académie à Bruxelles, capitale des Pays-Bas autrichiens, en 1772.

Depuis que les Français ont quitté les contrées belges, en 1749, deux ministres plénipotentiaires de qualité se sont succédés auprès de Charles de Lorraine : le marquis italien Antoniotto di Botta Adorno, jusqu'en 1753, et ensuite le comte autrichien Charles de Cobenzl (1712-1770). Ce dernier constate qu'à l'université de Louvain, on n'enseigne ni les mathématiques, ni la physique, ni l'histoire, ni la littérature. Cobenzl prend une initiative qu'il partage avec Jean-Daniel Schoepflin (1694-1771), membre des diplomates de l'Université de Strasbourg. Il s'agit de fonder à Bruxelles une académie pour « favoriser l'étude de l'histoire ecclésiastique, civile et naturelle de ces pays, ainsi que des arts et des sciences »<sup>7</sup>. Il s'agit surtout de tenter d'insuffler « un peu de dynamisme et d'esprit créatif à l'Université de Louvain »<sup>8</sup>. Ce projet reçoit le soutien de Charles de Lorraine et aussi celui d'un haut-fonctionnaire, Patrice-François de Nény (1716-1784), commissaire royal de cette université depuis 1754. Il se traduit d'abord par la création d'une *Société littéraire*, le 12 janvier 1769, qui se transforme en *Académie impériale et royale des Sciences et Belles Lettres de Bruxelles*, le 16 décembre 1772. Le Conseiller d'État Joseph-Ambroise de Crumpipen (1737-1809) en prend la présidence et, dans la foulée, la Bibliothèque royale, devenue publique, est assignée à l'Académie pour ses réunions. Cette institution y tient sa première séance le 13 avril 1773.

Les quelques membres de cette société se répartissent en deux classes, l'une de physique, consacrée aux sciences de la nature, et l'autre à l'histoire. Cette académie fonctionne selon les modalités courantes à l'époque. Lors de chaque réunion, des conférences donnent lieu à discussion et produisent souvent des mémoires destinés à diffuser leur contenu.

La Belgique autrichienne vient de se doter d'un moyen de discussion et de diffusion, certes encore très modeste. Elle va progressivement se passionner pour les collections de type scientifique et les cabinets de curiosités, s'inspirant de ce qui se passe en France. Le plus beau de tous ces cabinets appartient à

5. Godeaux (1975), p. 37.

6. Hasquin (2009), p. 6.

7. Felix (1987), p. 418.

8. *Ibidem*.

Charles de Lorraine. L'intérêt de ce dernier pour les sciences et les techniques est encouragé par Cobenzl et Nény. À eux trois, ils constituent des bibliothèques de référence remarquées. Mais les contraintes financières imposées par Vienne limitent les projets. La « recherche fondamentale » est pratiquement inexistante malgré les idées propagées par les Lumières, l'impératrice Marie-Thérèse est poussée par son entourage à « *subordonner autant que possible les études agréables aux sciences utiles* »<sup>9</sup>. Les travaux de l'Académie se développent pour la plupart dans cette direction. Curieusement, la médecine n'y trouve pas sa place alors que l'inoculation de la variole est un problème qui tracasse le pouvoir autrichien. Il faut se rendre à l'évidence : si des réflexions d'ordre mathématique sont parfois présentes dans les publications de l'Académie, celles sur les probabilités n'en font pas partie ; et de statistique, il n'en est question que de façon purement parcellaire.

Pendant ce temps-là, principalement en France, une période de questionnements et de doutes s'est installée à propos de la probabilité. Il y a d'abord le problème posé à Montmort par Nicolas Bernoulli en 1713 et repris par Daniel Bernoulli en 1738 qu'on appelle le *paradoxe de Saint Petersburg*. Ensuite, l'article *Croix ou Pile* proposé par d'Alembert, en 1755, exprime ses doutes sur la manière de calculer la probabilité d'événements engendrés par ce jeu. Mentionnons aussi ses autres articles publiés en 1761 dans le deuxième tome des *Opuscules mathématiques : Réflexions sur le calcul des probabilités et Sur l'application du calcul des probabilités à l'inoculation de la petite vérole*. C'est par l'évocation de ces travaux que le calcul des probabilités apparaît dans le paysage belge. Celui qui s'en charge est un personnage haut en couleurs, Charles-François le Preud'homme d'Hailly, vicomte de Nieuport (1746-1827)<sup>10</sup>. Devenu Commandeur de l'Ordre de Malte en 1768, il se rend souvent à Paris où il fréquente d'Alembert, Condorcet... et rejoint Bruxelles en 1775 pour représenter l'Ordre auprès de la « Cour ». C'est à partir de ce moment qu'il sera connu sous le nom de Commandeur de Nieuport.

Les premiers écrits mathématiques de Nieuport datent de 1777, année de sa désignation comme membre de la nouvelle Académie. Il rejoint dans cette assemblée un autre mathématicien, Rombaut Bournons (1731-1788), élu en 1776, avec qui il collaborera pour gérer les travaux de l'Académie consacrés aux mathématiques. En 1783, Bournons lit un *Mémoire sur le calcul des probabilités* devant l'Académie, qui ne l'a pas publié. On ne sait donc pas ce qu'il contient. C'est pourtant lui qui est le premier, en Belgique, à avoir parlé du calcul des probabilités devant cette nouvelle académie pour susciter des discussions à son sujet. Mais ce n'est qu'un feu de paille et les événements politiques des années qui suivent perturbent fortement les discussions d'ordre scientifique dans les contrées belges.

### 3. Vers une période de turbulence

Lorsque l'impératrice Marie-Thérèse meurt, en 1780, son fils aîné, Joseph II, lui succède ; il est âgé de 39 ans. Despote éclairé, il consolide le système éducatif dans tout l'empire. Il équilibre le budget de l'État, réorganise l'armée, ordonne l'abolition du servage. Par l'édit de tolérance qu'il promulgue en 1781, il établit l'égalité religieuse devant la loi. L'émancipation des juifs donne un nouvel élan à la vie culturelle. Mais il va trop loin aux yeux de l'Église catholique, quand il instaure des séminaires généraux, prive les évêques de leur autorité, limite leurs relations avec le pape et dissout de très nombreux monastères contemplatifs. Toutes ces réformes entraînent des oppositions dès 1787. Les unes émanent des conservateurs furieux de perdre leurs privilèges, les statistes, soutenus notamment par la noblesse, l'Église, l'université de Louvain, les paysans et disposant de moyens financiers importants. Les autres, partisans de l'avocat bruxellois Vonck, veulent appliquer les idées libérales des Lumières et favoriser l'essor de la bourgeoisie intellectuelle. Ensemble, ils provoquent<sup>11</sup>, en 1789, la défaite des Autrichiens et la conséquence principale de cette *révolution brabançonne* est la création, le 11 janvier 1790, des *Etats Belges Unis*. Ils sont rejoints par les libéraux liégeois qui se sont élevés en 1789 contre le Prince-Évêque de la Principauté dans un mouvement plus proche de la Révolution française.

L'Ancien Régime cède la place à une Europe en plein bouleversement. Il se fondait essentiellement sur une économie agraire, dirigée par la noblesse et l'Église, combinée à une organisation commerciale capitaliste et un artisanat fort répandu. À côté de ces deux premières classes privilégiées, se développe

9. Felix (1987), p. 420.

10. Voir le deuxième article de Jean-Jacques Droesbeke dans ce numéro.

11. Adoptant un drapeau rouge (Hainaut), noir et jaune (Brabant et Flandre) dont les couleurs seront reprises en 1830.



une bourgeoisie de plus en plus importante en nombre qui revendique une reconnaissance politique non compatible avec les structures féodales et cléricales du passé. La Révolution brabançonne se déclenche dans ce contexte mais c'est surtout la Révolution française qui modifie le paysage des contrées belges et de la Principauté de Liège.

Les Autrichiens expulsés par les révolutionnaires reviennent en 1791 à Bruxelles en raison de dissensions parmi ces derniers, les statistes ayant expulsé les partisans de Vonck après leur victoire<sup>12</sup>. Ils sont à nouveau chassés en 1792, cette fois par les Français, reviennent en 1793 pour quitter définitivement les contrées belges le 21 mai 1794, remplacés à nouveau par les Français qui vont occuper ces contrées pendant près de vingt ans. Les contrées belges sont soumises à de nombreuses exactions pendant les années 1792-1795, traumatisant un grand nombre de leurs habitants<sup>13</sup>. Les idées révolutionnaires font cependant leur chemin. C'est ainsi que des clubs jacobins voient le jour dans une série de grandes villes, Bruxelles en tête.

Cette période chahutée n'est certainement pas propice au développement des sciences, en général, des probabilités et de la statistique en particulier. La France va offrir, à partir de 1795, aux intellectuels qui habitent dans ces contrées la possibilité de creuser les deux domaines auxquels elle porte un intérêt certain, celui des probabilités et celui de la statistique.

## 4. La Belgique française

Le 26 octobre 1795 (4 brumaire de l'an IV), la première République française est instaurée. Elle sera dirigée jusqu'au 9 novembre 1799 (18 brumaire an VIII) — date du coup d'état qui entraîne la formation du Consulat — par un « directoire » composé de cinq directeurs « pour éviter la tyrannie ». Ce jour-là, la France annexe les Pays-Bas autrichiens, les principautés de Liège et de Stavelot, ainsi que le duché de Bouillon. Une nouvelle division des contrées belges est décidée. Elle comporte neuf départements : les Deux-Nèthes, la Dyle, l'Escaut, les Forêts, le Jemappes, la Lys, la Meuse-Inférieure, l'Ourt(h)e et la Sambre-et-Meuse (voir figure 2)<sup>14</sup>.

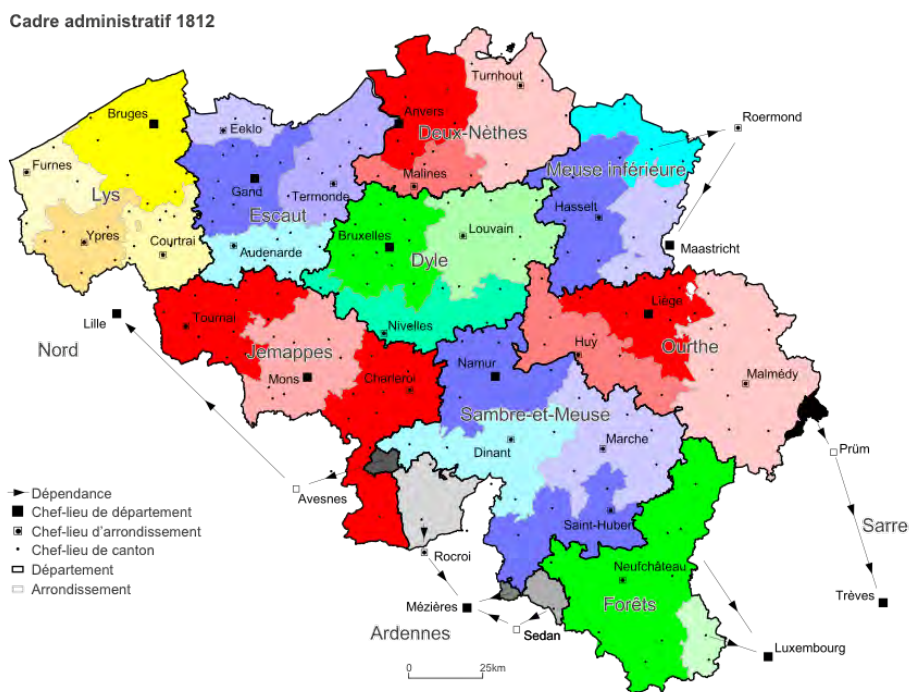


Figure 2 – Les neuf départements belges - (©)<sup>15</sup>

12. Les libéraux se souviendront en 1830 de la haine des ecclésiastiques à l'égard des Lumières (voir plus loin).

13. Voir, par exemple, Nève (1927), p. 11 et suivantes.

14. La mention « dépendance » signifie que certains territoires sont attachés à des villes extérieures.

15. Carte réalisée par Quentin Rombaux à partir de l'Atlas de Belgique (Marissal et al., 2007).

À partir du 6 décembre 1796, toutes les lois françaises sont applicables en Belgique, mais elles seront souvent appliquées avec du retard. Certaines d'entre elles provoquent des rébellions. La situation évolue toutefois rapidement en ce changement de siècle : le 9 novembre 1799, Napoléon Bonaparte s'installe au pouvoir.

Que peut-on dire de l'usage de la statistique dans ces départements pendant la période napoléonienne qui s'ouvre ? Le *Bureau de statistique* né à Paris au début du 19<sup>e</sup> siècle a pour ambition de créer de « grands mémoires statistiques ». Animé au départ par Jean-Antoine Chaptal (1756-1832), ce bureau est ensuite dirigé par Jean-Baptiste Nompère de Champagny (1756-1834) puis Charles Coquebert de Montbret (1755-1831). Il recourt à l'aide des préfets pour obtenir des informations statistiques. Mais les réalisations des enquêtes qu'ils mènent sont très inégales. Malgré la ferveur marquée pour ce genre de démarches propre aux dernières années de l'Empire, il leur manque souvent une grande qualité : la fiabilité. C'est tout particulièrement vrai dans les départements belges. Des annotations très critiques émaillent les travaux réalisés dans ces contrées : « *fort peu satisfaisant..., assez imparfait..., très incomplet..., à refaire !* ». La bonne volonté des préfets qui s'adressent aux maires pour obtenir des informations statistiques compense rarement la médiocrité du personnel concerné<sup>16</sup>.

Certains préfets sont cependant motivés. C'est le cas pour Guillaume Charles Faipoult de Maisoncelle (1752-1817) dont l'activité à Gand, chef-lieu du département de l'Escaut, est digne d'intérêt. C'est dans cette ville qu'un événement important avait eu lieu quelques années plus tôt, le 22 février 1796. Un garçon naît dans la famille du quincailler installé au Korenmarkt, dans le centre de la ville. On le prénomme Lambert, comme son parrain, mais tout le monde utilisera vite son second prénom : Adolphe. Il fait des études primaires dans un pensionnat de Gand et se montre bon élève. La modification du système éducatif décidée par Napoléon est marquée par l'instauration de l'*Université impériale* en 1806, chargée de gérer l'enseignement public dans tout l'empire. Elle entraîne la création du Lycée de Gand, mis en place le 1<sup>er</sup> mai 1808. Tout cela tombe à point nommé pour le jeune Adolphe qui y entre en 1809. Il profite d'une bourse octroyée par le gouvernement car, comme la plupart des élèves admis au Lycée de Gand, il est gantois ou résident dans le département et fils « de fonctionnaire, de commerçant aisé, de peintre ou bien orphelin doué sorti du peuple »<sup>17</sup>. Le jeune adolescent recueille de plus en plus de louanges. Son travail est « très soutenu et ses progrès très sensibles », sa conduite est « exemplaire », son caractère « très doux et très docile »<sup>18</sup>. Bref, « cet élève est un des meilleurs du Lycée ».

Adolphe Quetelet achève brillamment ses études secondaires en été 1813. Comme la situation financière de sa famille n'est pas florissante, il est contraint de chercher rapidement un emploi et devient enseignant à Audenarde, petite ville située à une vingtaine de kilomètres au sud de Gand. Il y enseigne le dessin, les mathématiques et la grammaire pendant un an, avant de revenir à Gand travailler dans un atelier de peinture.

Pendant ce temps, l'Europe est en ébullition. Les troupes de Napoléon I<sup>er</sup> sont défaites à Leipzig, en octobre 1813. Les contrées belges sont envahies par les troupes coalisées (on parle du régime des cosaques), et la vie de tous les jours est difficile. Le Lycée impérial où Quetelet a achevé ses études secondaires devient « collège royal » et certains enseignants le quittent. Il faut en trouver de nouveaux ! Quetelet n'hésite pas à saisir l'opportunité qui lui est offerte de revenir dans l'établissement où il a fait ses études : il y est nommé professeur de mathématiques le jour de son dix-neuvième anniversaire. Quatre mois plus tard, la bataille de Waterloo bouleverse une nouvelle fois sa région et sa vie. La Belgique va devenir hollandaise.

Qu'en est-il des probabilités dans la Belgique française ? Pendant que Quetelet grandit et suit des études (essentiellement littéraires) à Gand, Nieupoort passe son temps à Bruxelles à écrire des mémoires en mathématiques<sup>19</sup> qui ne peuvent pas être publiés par l'Académie car elle a été supprimée par les Français (elle tient sa dernière séance le 21 mai 1794). De plus, les privilèges (financiers) dont il bénéficiait en tant que Commandeur de l'Ordre de Malte ont aussi été supprimés par les « envahisseurs », ce qui fait deviner l'estime qu'il a pour ces derniers.

16. « Le général Lagrange, en mission en 1803 dans les départements réunis, avait déjà noté que si les mairies sont occupées partout par des hommes nuls, c'est parce qu'il est impossible de trouver mieux » (cité par Viré, 1980, p. 30).

17. Deneckere (1953), p. 41.

18. Extrait du premier rapport qu'il reçoit le premier janvier 1812, aimablement communiqué par M. de Launois, descendant de Quetelet.

19. Voir le deuxième article de Jean-Jacques Droesbeke dans ce numéro.

Nieupoort s'adonne à l'écriture de mémoires, essentiellement consacrés aux mathématiques. Il se souvient aussi des rencontres avec d'Alembert et de ses doutes sur le calcul des probabilités. Cela le pousse à écrire à partir de 1807 un feuilleton consacré à ce sujet dans *L'Esprit des Journaux (français et étrangers)*, un des recueils littéraires et historiques les plus importants de la période s'étalant de 1772 à 1814. C'est une pratique courante à l'époque. Il reprendra les sept épisodes de ce feuilleton dans un ouvrage qui sera publié en 1818, intitulé *Un peu de tout ou amusements d'un sexagénaire, depuis 1807 jusqu'en 1816*<sup>20</sup>.

## 5. La Belgique hollandaise

Suite à la défaite de Napoléon à Leipzig, le Congrès de Vienne se déroule du 18 septembre 1814 au 9 juin 1815. Il offre les départements belges à la Hollande pour former le *Royaume Uni des Pays-Bas* dirigé par le roi Guillaume I<sup>er</sup>. Les Pays-Bas du Nord sont moins peuplés que ceux du Sud. Les premiers sont majoritairement protestants, les seconds catholiques. Les économies ne sont pas comparables, celle du Sud étant plus développée. Guillaume I<sup>er</sup> doit gérer des sensibilités différentes. Il reçoit le soutien d'un homme de grande qualité, Antoine Falck, qui, dans le cadre de ses fonctions de ministre de l'Instruction Publique, prend deux décisions importantes pour les Pays-Bas méridionaux : rétablir l'Académie de Bruxelles en 1816 et créer, l'année suivante, trois universités, à Gand, Liège et Louvain<sup>21</sup>.

L'Académie royale des Sciences et des Belles-Lettres de Bruxelles doit permettre de relancer les activités scientifiques au sein des contrées belges. Nieupoort en devient le directeur enthousiaste<sup>22</sup>. Par ailleurs, à Gand, la nouvelle université a besoin de professeurs. Les autorités se tournent vers l'Allemagne et la France pour en recruter. Elles confient un poste de professeur de mathématiques à un Français, Jean-Guillaume Garnier (1766-1840), dont nous retiendrons ici deux actions particulières. La première consiste à persuader Quetelet de réaliser une thèse de mathématiques sous sa direction entre 1817 et 1819. La seconde est de publier un certain nombre d'écrits dont un, consacré à la probabilité, prend également la forme d'un feuilleton dans une nouvelle revue périodique intitulée les *Annales Belges des Sciences, Arts et Littératures*<sup>23</sup>. Cela lui permet de devenir membre de l'Académie de Bruxelles en 1818.

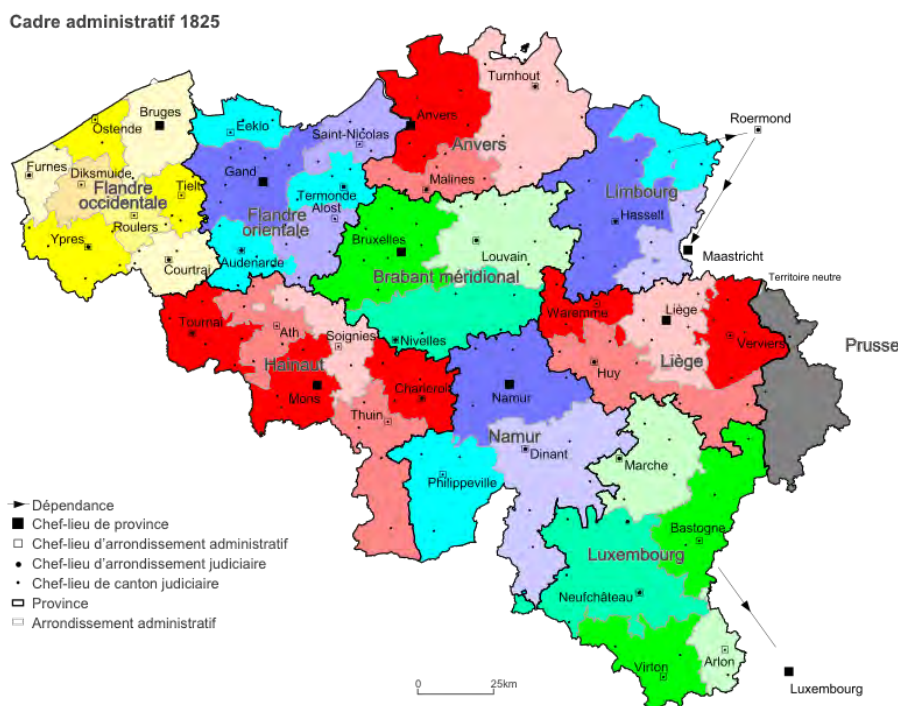


Figure 3 – Les Pays-Bas méridionaux (1815-1830) - (©)<sup>24</sup>

20. *Ibidem*.

21. L'ancienne université de Louvain avait été supprimée sous le Directoire, en 1797.

22. *Ibidem*.

23. *Ibidem*.

24. Carte réalisée par Quentin Rombaux à partir de l'Atlas de Belgique (Marissal et al., 2007).

Les cartes représentant les anciens départements belges changent une nouvelle fois d'aspect (voir la figure 3)<sup>25</sup>. Le désir de rattrapper le temps perdu s'empare de leur population et de leurs dirigeants. Quetelet devient un des animateurs essentiels de ce mouvement. Détenteur d'un doctorat en mathématiques en 1819, il quitte Gand pour enseigner cette discipline à Bruxelles. Ses relations avec Garnier et Nieuport lui permettent de devenir lui aussi membre de l'Académie en 1820. Celles qu'il noue avec le ministre Falck ont deux conséquences particulièrement intéressantes : la création de cours publics pour adultes au Musée de Bruxelles — où il donnera des cours d'histoire des sciences, de physique, d'astronomie mais aussi de probabilités — et le projet de créer un observatoire à Bruxelles.

Quetelet joue un rôle essentiel dans la diffusion du calcul des probabilités et de la statistique dans son pays grâce, notamment, à un voyage qu'il effectue à Paris à la fin 1823, au cours duquel il côtoie de nombreux scientifiques de premier plan (Arago, Fourier, Lacroix, Laplace, Poisson...).



**Figure 4** – Adolphe Quetelet (peint par Navez en 1852)

Qu'en est-il de la statistique dans les contrées belges en ce début de la période hollandaise ? Lorsque ces dernières sont données à Guillaume I<sup>er</sup>, la méthodologie statistique en tant que recherche d'information est dans un état peu brillant, nous l'avons déjà dit. Les bouleversements politiques, sociaux, culturels et éducatifs permettent à quelques hommes-clés de la nouvelle structure politique de prendre conscience des lacunes existantes et de proposer de relever un niveau bien bas.

Le premier à tenter de réaliser des études d'ordre statistique au sein des Pays-Bas méridionaux est le baron Charles-Louis Guillaume-Joseph de Keerbergh de Kessel (1768-1841). De 1817 à 1819, il est gouverneur de la province de Flandre-Orientale (auparavant département de l'Escaut) ; son palais se trouve à Gand. Il y crée une *Société de statistique de la Flandre orientale*, chargée de produire des statistiques concernant cette province. Il publie en 1819 un *Essai sur l'Indigence dans la Flandre Orientale*. « *Diminuer le nombre des indigents en les mettant, autant que possible, dans la position de pouvoir et de devoir subvenir à leurs propres besoins* »<sup>26</sup>, telle est l'idée qu'il s'agit de réaliser.

25. La mention « dépendance » signifie encore que certains territoires sont attachés à des villes extérieures.

26. Quetelet (1866), p. 736.



Les travaux statistiques de Keverberg ne sont malheureusement pas à la hauteur des ambitions annoncées. Comme le dira plus tard Quetelet<sup>27</sup> :

*« Le plan qu'il avait conçu était trop vaste pour pouvoir être exécuté avantageusement : il exigeait le concours d'un trop grand nombre d'hommes pour qu'ils pussent être également à la hauteur de leur mission. C'est ordinairement là l'écueil des commissions administratives. Il semble que le zèle et le désir de bien faire soient en raison inverse du nombre des individus qui sont appelés à exécuter un grand travail. Chacun fait porter sur son voisin le peu de responsabilité dont il est chargé, et il se trouve, en définitive, que la charge ne porte sur rien ».*

Quetelet est devenu un intime du ministre Falk. Il lui a certainement fait lire son premier article statistique *Sur la courbe des naissances* publié en 1825 dans le premier numéro d'une revue qu'il vient de créer avec Garnier, intitulée *Correspondance mathématique et physique*. Quand le gouvernement des Pays-Bas décide de créer, en 1826, une Commission de Statistique du Royaume présidée par le ministre de l'Intérieur, il est consulté à propos de sa composition<sup>28</sup> et des commissions provinciales qu'elle chapeaute. Celles-ci sont composées de fonctionnaires publics et de certains hommes de science. Quetelet fait partie de celle constituée pour le Brabant méridional, ce qui lui permet de mesurer le caractère déplorable du fonctionnement de ces commissions, qu'il évoquera plus tard dans ses écrits<sup>29</sup>.

Quetelet utilise ses nouveaux contacts parisiens pour améliorer les choses. Un premier *Mémoire sur les lois des naissances et de la mortalité à Bruxelles* paraît en 1826, et un second mémoire, intitulé *Recherches sur la population, les naissances, les décès, les prisons, les dépôts de mendicité dans le royaume des Pays Bas*, suit en 1827, publiés tous les deux dans les *Nouveaux Mémoires de l'Académie royale des Sciences et Belles Lettres de Bruxelles*, volume III et IV. Mentionnons aussi un article paru dans le tome 2 de la *Correspondance mathématique et physique*, en 1826, intitulé *Statistique. A Monsieur Villermé* en hommage à ce médecin français rencontré à Paris à l'initiative de Jean Baptiste Joseph Fourier (1768-1830). Ces deux hommes lui ont montré tout l'intérêt de la statistique.

Quetelet n'est pas en reste avec les probabilités. En 1828, il publie *Instructions populaires sur le calcul des probabilités* qui permettra une diffusion rapide de cette discipline dans le royaume, mais aussi à l'étranger. Les *Instructions populaires* comptent dix-neuf leçons, chacune suivie d'un questionnaire insistant sur les idées essentielles dont il faut se souvenir avant de poursuivre la lecture de l'ouvrage. En douze leçons, Quetelet présente les bases du calcul des probabilités. Il aborde ensuite la théorie des moyennes — qui va tant représenter pour lui — en faisant un emprunt déclaré à un *Mémoire sur les résultats moyens déduits d'un grand nombre d'observations* de Fourier, publié en 1826. Enfin, il considère l'usage des probabilités dans l'étude des tables de mortalité, de la vie probable et de la vie moyenne, des assurances et des rentes viagères, de la valeur des faits, des traditions et des témoignages, des jugements des tribunaux et des décisions aux élections. Quetelet conclut son ouvrage en ces termes (pages 232-233) :

*« Ainsi l'on a vu le calcul des probabilités qui a pris naissance depuis moins de deux siècles, et qui avait essayé ses forces naissantes en montrant la vraie théorie qui doit régler les jeux de toute espèce, faire tout à coup une excursion dans le domaine des sciences naturelles pour indiquer les lois des naissances et de la mortalité, dans celui des sciences historiques pour apprécier la valeur des faits et des traditions, dans le sanctuaire de Thémis pour régler la composition des tribunaux ou pour donner la mesure de la bonté des jugements ; on l'a vu depuis sous différents noms s'emparer de la tribune et régler les élections, ou énumérer les richesses et les besoins des peuples par des nombres auxquels nulle éloquence humaine ne pourrait résister. Tout ce qui peut être exprimé numériquement devient de son ressort ; plus les sciences se perfectionnent, plus elles tendent à rentrer dans son domaine, qui est une espèce de centre vers lequel elles viennent converger. On pourrait même, comme je l'ai déjà fait observer ailleurs, juger du degré de perfection auquel une science est parvenue par la facilité plus ou moins grande avec laquelle elle se laisse aborder par le calcul, ce qui s'accorde avec ce mot ancien qui se confirme de jour en jour : mundum numeri regunt ».*

27. *Ibidem*, p. 737.

28. C'est Quetelet qui recommande la nomination d'Edouard Smits (1789-1852) au poste de secrétaire de cette commission. Il rédigera avec lui un certain nombre de travaux statistiques au cours des années qui suivent.

29. Quetelet (1866), p. 543 et 544.

Cette fois-ci, la société belge a tout ce qu'il faut pour être au courant du contenu des deux disciplines qui nous concernent ici. Quetelet va les cultiver, même si en 1828, il se lance dans une nouvelle aventure lorsqu'il est nommé par un arrêté royal, le 9 janvier 1828, « astronome près l'Observatoire<sup>30</sup> [de Bruxelles] sous condition de se consacrer exclusivement à cette institution », ce qui l'oblige à renoncer à son poste dans l'enseignement secondaire à Bruxelles.

Les années 1828 à 1830 sont des années propices aux initiatives diverses. Parmi celles-ci, relevons la volonté du gouvernement d'organiser un recensement de la population. Mais c'est aussi une période de mobilisation sociale et politique au sein des Pays-Bas méridionaux. Les jeunes libéraux se structurent dans une opposition au régime de plus en plus visible. Une insurrection se déclenche à la fin août 1830 et de violents affrontements avec l'armée de Guillaume I<sup>er</sup> se déroulent durant la dernière semaine de septembre. Le processus se termine dans la première quinzaine d'octobre avec la victoire de la prise de pouvoir bruxelloise<sup>31</sup>.

Pendant cette période, Quetelet prend le temps de parcourir les pays voisins pour acheter les instruments qu'il mettra dans « son » observatoire quand il sera érigé. Il se trouve en Italie au moment où la révolution belge éclate, prélude à un nouveau changement de régime.

## 6. La Belgique indépendante

À partir du 4 novembre 1830, l'Europe négocie à Londres l'avenir de la Belgique. Le comité central belge qui s'est constitué à Bruxelles délègue un de ses membres les plus diplomates, l'avocat Sylvain Van de Weyer (1802-1874). « *Coaché par Talleyrand, il ne tarde pas à se comporter en diplomate expérimenté. On lui fait très clairement comprendre jusqu'où il peut aller* »<sup>32</sup>. Guillaume I<sup>er</sup> veut conserver les territoires belges mais ne laisse pas beaucoup d'initiative à son représentant, Antoine Falck — le protecteur de Quetelet — devenu ambassadeur néerlandais à Londres. La France, mais surtout l'Angleterre par la voix de Arthur Wellesley, duc de Wellington (1769-1852), optent pour la paix et l'indépendance de la Belgique. Les négociations ne seront cependant totalement terminées que neuf ans plus tard, avec la carte « définitive » du nouvel État (voir la figure 5).

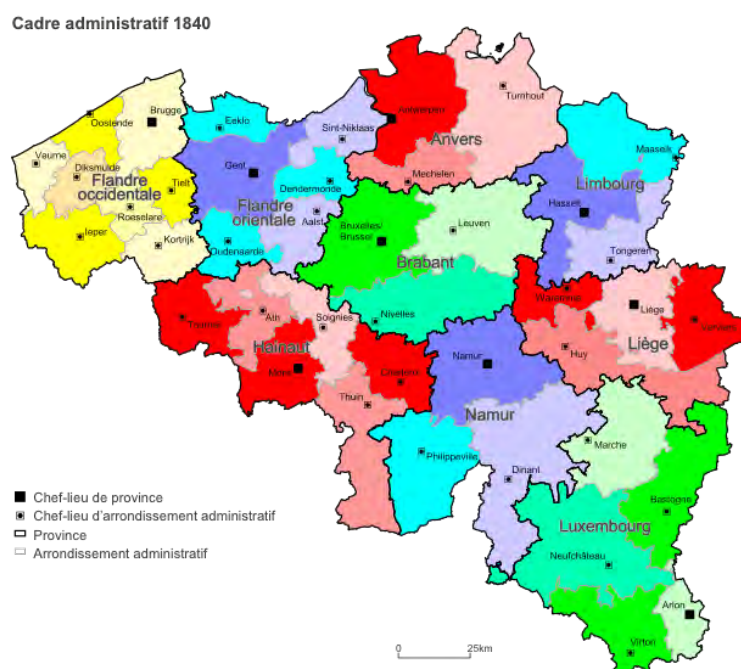


Figure 5 – La Belgique indépendante- (©)<sup>33</sup>

30. Observatoire qui n'est pas encore construit en 1828 !

31. Witte (2017), pp. 44-45.

32. *Ibidem*, p. 79.

33. Carte réalisée par Quentin Rombaux à partir de l'Atlas de Belgique (Marissal *et al.*, 2007).

Quetelet est amené à jouer un rôle essentiel dans la façon dont le pouvoir politique et la société du jeune État organisent les développements scientifiques, dont les probabilités et la statistique, et l'enseignement supérieur. Les premières années de ce jeune pays voient s'affronter, pacifiquement mais fermement, les catholiques et les libéraux. Un des effets de ces confrontations est certainement la création en 1834, de l'*Université libre de Belgique*<sup>34</sup>, à Bruxelles, en réaction à la création par l'épiscopat d'une *Université catholique à Malines*<sup>35</sup>. Un souverain est donné à la Belgique nouvelle en la personne de Léopold Georges Christian Frédéric de Saxe-Cobourg et Gotha (1790-1865).

Il serait trop long de détailler ici toutes les caractéristiques du développement de la société belge et de sa sensibilité à l'égard de la probabilité et de la statistique pendant le reste du 19<sup>e</sup> siècle et le début du siècle suivant. Mentionnons-en seulement quelques points forts.

1. Sous l'impulsion de Quetelet et de Smits — l'ancien secrétaire de la *Commission de Statistique du Royaume des Pays-Bas* — les études statistiques se multiplient<sup>36</sup>, à commencer par l'analyse du recensement réalisé à la fin de l'époque hollandaise. Les moyens de diffusion utilisés principalement sont la *Correspondance mathématique et physique* dirigée exclusivement par Quetelet après la révolution belge et les *Nouveaux Mémoires de l'Académie royale des Sciences et Belles Lettres de Bruxelles* publiés par l'Académie dont il devient secrétaire perpétuel en 1834. Ces études mènent à la création, le 16 mars 1841, d'une *Commission centrale de statistique* dont la présidence est aussi confiée à Quetelet. Celui-ci s'empresse de créer à partir de 1842 un nouveau moyen de diffusion d'articles et de données statistiques : le *Bulletin de la Commission Centrale de Statistique*. Le premier secrétaire de cette Commission est Xavier Heuschling (1802-1883), chef du Bureau de Statistique générale, qui seconde Quetelet avec dévouement.
2. Quetelet est un fervent défenseur de l'usage des probabilités. Il est amené à rédiger deux ouvrages importants, *Sur l'homme et le développement de ses facultés ou Essai de physique sociale*, en 1835, et *Lettres à S.A.R. le duc régnant de Saxe-Cobourg et Gotha, sur la théorie des probabilités, appliquées aux sciences morales et politiques* en 1846, dans lesquels est exposée sa vision de « l'homme moyen » dont le retentissement au 19<sup>e</sup> siècle est impressionnant<sup>37</sup>.
3. Quetelet a constitué un réseau international, tant dans le domaine de l'astronomie que dans celui de la statistique. Une des manifestations les plus importantes de ce projet est issue de la proposition faite à Londres par Quetelet et un collègue, le 11 juillet 1851, « d'inviter à se réunir en un congrès de statistique universelle, en septembre 1852, à Bruxelles, les savants des différentes parties du monde qui s'occupent de statistique, afin d'encourager et de développer les travaux qui se rapportent à cette science et, s'il est possible, de les coordonner par l'adaptation de bases uniformes »<sup>38</sup>. Ce congrès sera suivi par des congrès similaires dans d'autres villes d'Europe — Paris (1855), Vienne (1857), Londres (1860), Berlin (1863), Florence (1867), La Haye (1869), Saint-Petersbourg (1872) et Budapest (1876) — jusqu'à ce que les événements politiques en Europe n'en arrêtent l'organisation. L'*Institut international de Statistique* reprendra cette idée à la fin du siècle<sup>39</sup>. La place de la Belgique dans le domaine de la statistique ne se résume pas aux écrits de Quetelet et de ses disciples. Citons en particulier ceux d'Armand Julin (1865-1953) dont il faut relever le panorama paru en 1918 de la statistique belge jusqu'en 1914 et les *Principes de statistique théorique et appliquée* publiés en deux volumes — le deuxième étant lui-même composé de deux fascicules — parus respectivement en 1921, 1923 et 1928 (voir, à ce sujet, Armatte, 2019).
4. L'effet des publications de Quetelet et les cours dispensés au Musée ont beaucoup joué dans la diffusion du calcul des probabilités. Ainsi, ce dernier fera partie intégrante du programme du doctorat en sciences mathématiques et physiques en Belgique dès 1835. On l'enseignera dans les écoles d'ingénieur — appelées *facultés de sciences appliquées* en Belgique — dès 1838. Certains des enseignants de cette nouvelle discipline ont des parcours dignes d'intérêt, comme c'est le cas, par exemple, pour Anton Meyer (1801-1857) à l'Université de Liège ou Paul Mansion (1845-1919), à l'Université de Gand (voir à ce sujet Mazliak, 2019).

34. Qui deviendra *Université libre de Bruxelles* en 1842.

35. Qui sera transférée à Louvain peu après.

36. Quetelet et Smits (1832 et 1833).

37. Voir, par exemple, Desrosières (1993).

38. Lottin (1912), p. 81.

39. Voir à ce sujet Kenessey (1997).

## 7. Conclusion

Les conditions politiques du 18<sup>e</sup> siècle et du début du siècle suivant n'ont pas été favorables au développement de la probabilité et de la statistique dans la société belge pour toutes les raisons exposées dans cet article. Les écrits d'Adolphe Quetelet ont radicalement modifié cette situation à partir des années 1825, donnant à ces disciplines un souffle particulièrement important dans ce pays. Comme le souligne si justement Alain Desrosières (1993, p. 18) :

« ... il revient à Quetelet d'avoir diffusé largement, dans les années 1830-1840, l'argument nouant le discours probabiliste et les observations statistiques. Cette construction tient ensemble, d'une part, l'aspect aléatoire et imprévisible des comportements individuels et, d'autre part, la régularité et donc la prévisibilité de la sommation statistique de ces actes individuels, à travers la notion d'homme moyen. Elle s'appuie d'un côté sur la généralité de la distribution gaussienne de probabilité (la future « loi normale »), et de l'autre sur les séries de la « statistique morale » (mariages, crimes, suicides) élaborées par les bureaux de statistiques. Cette argumentation fait basculer pour longtemps la pensée probabiliste de son versant subjectif et épistémique en termes de « raison de croire », vers son versant objectif et fréquentiste : la régularité des moyennes, opposée au chaos et à l'imprévisibilité des actes individuels, fournit un outil d'objectivation extrêmement puissant ».

Ce mouvement s'est poursuivi pendant de nombreuses années avant de décliner quelque peu entre les deux guerres mondiales. Depuis lors, la Belgique a repris une place importante dans « l'ordre des nations » en matière de statistique et de probabilité, mais il n'est pas dans notre propos d'en parler ici.

## Remerciements

Nous tenons à remercier nos lecteurs anonymes dont les remarques pertinentes ont permis d'améliorer notre texte initial. Nous remercions aussi Christian Vandermortten et Quentin Rombaux de l'Université libre de Bruxelles pour leurs cartes de la Belgique sous les régimes politiques qui se sont succédés entre 1772 et 1926.

## Références

Académie Royale de Belgique (1997), *Actualité et universalité de la pensée scientifique d'Adolphe Quetelet*, Actes du Colloque des 24 et 25 octobre 1996, *Mémoire de la Classe des Sciences*, 3<sup>e</sup> série, tome 13.

Armatte M. (2019), « Le rêve d'Armand Julin (1865-1953), étoile de la statistique belge », *Statistique et Société*, vol. 7, n° 2, pp. 53-60.

Dagnelie P. (1988), « Contribution à l'histoire de l'enseignement de la statistique en Belgique », *Technologia*, n° 11, pp. 13-24.

Deneckere M. (1953), « Histoire de la langue française dans les Flandres (1770-1823) », Gand, *Romanica Gandensia*, tome 2, pp.1-151 (également paru dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent, Nieuwe Reeks-Deel*, vol. 6, pp. 73-219, 1953).

Desrosières A. (1993), *La politique des grands nombres*, Paris, La Découverte.

Droesbeke J.-J. (2003), « 1841-1853, une période faste pour la statistique belge ? », *Journal de la Société Française de Statistique*, vol. 144, n° 1-2, pp. 35-73.

Droesbeke J.-J. (2005), « La place de l'enseignement dans la vie et l'œuvre de Quetelet », *Journal électronique d'histoire des probabilités et de la statistique / Electronic Journal for History of Probability and Statistics*, vol. 1, n° 2, pp. 27-49.

Droesbeke J.-J. (2019), « Le Commandeur de Nieuport et Jean-Guillaume Garnier : deux adeptes de la théorie des probabilités présentées sous forme d'un feuilleton », *Statistique et Société*, vol. 7, n° 2, pp. 25-38.



- Felix A. (1987), « La vie scientifique », in H. Hasquin (éd.), *La Belgique autrichienne 1713-1794*, Bruxelles, Crédit communal, pp. 405-436.
- Frickx G. (1782), *Description de la ville de Bruxelles, enrichie du plan de la ville et de perspectives*, Bruxelles, De Boubers.
- Godeaux L. (1975), « L'œuvre mathématique d'Adolphe Quetelet », in *Mémorial Adolphe Quetelet*, Bruxelles, Palais des Académies, pp. 37-41.
- Hasquin H. (1977), « La population de l'agglomération bruxelloise au XVIII<sup>e</sup> siècle », in R. Mortier et H. Hasquin (éds.), *Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, pp. 13-26.
- Hasquin H. (2009), « L'Académie impériale et royale de Bruxelles », in H. Hasquin (éd.), *L'Académie Impériale et Royale de Bruxelles : ses académiciens et leurs réseaux intellectuels au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Hayez, pp. 6-19.
- Kenessey Z. (1997), « Quetelet and the beginnings of International Statistics », in Académie Royale de Belgique, *Actualité et universalité de la pensée scientifique d'Adolphe Quetelet*, Actes du Colloque des 24 et 25 octobre 1996, *Mémoire de la Classe des Sciences*, 3<sup>e</sup> série, tome 13, pp. 137-159.
- Lottin J. (1912), *Quetelet, Statisticien et Sociologue*, Paris, Alcan.
- Marissal P., P. Medina Lockhart, G. Van Hamme et C. Vandermotten (2007), *Atlas de Belgique. Volume 1. Géographie politique*, Gand, Academia Press.
- Mazliak L. (2019), « Paul Mansion, probabiliste belge et catholique », *Statistique et Société*, vol. 7, n° 2, pp. 39-52.
- Nève J. E. (1927), *Gand sous la domination française 1792-1814*, Gand, Librairie moderne Buyens.
- Quetelet A. (1828), *Instructions populaires sur le calcul des probabilités*, Bruxelles, Tarlier.
- Quetelet A. (1835), *Sur l'homme et le développement de ses facultés ou Essai de physique sociale*, Paris, Bachelier, 2 volumes.
- Quetelet A. (1846), *Lettres à S.A.R. le duc régnant de Saxe-Cobourg et Gotha, sur la théorie des probabilités, appliquées aux sciences morales et politiques*, Bruxelles, Hayez.
- Quetelet A. et E. Smits (1832), *Recherche sur la reproduction et la mortalité de l'homme aux différents âges et sur la population de la Belgique*, Bruxelles, L. Hauman.
- Quetelet A. et E. Smits (1833), *Statistique des tribunaux de la Belgique pendant les années 1826, 1827, 1828, 1829 et 1830*, Bruxelles, Hayez.
- Quetelet A. (1866), *Sciences mathématiques et physiques chez les Belges au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Thiry-Van Buggenhoudt.
- Viré L. (1980), « La statistique napoléonienne dans les neuf départements belges », in L. Bergeron [séminaire de], *La Statistique en France à l'époque napoléonienne*, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Bruxelles, Centre Guillaume Jacquemyns, pp. 13-43.
- Voltaire (1831), *Œuvres, avec préfaces, avertissements, notes par Monsieur Beuchot*, tome 54, correspondance, tome 4, Paris, Lefèvre et Firmin Didot Frères.
- Witte E. (2017), *La construction de la Belgique*, tome 1 de la *Nouvelle histoire de Belgique, 1828-1847*, Bruxelles, Le Cri Edition.

## Annexe : Bruxelles au XVIII<sup>e</sup> siècle

La figure 6 représente Bruxelles en 1782. Depuis le Moyen Âge, cette ville est entourée d'une enceinte. En partant du bas et en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, on remarque que la ville est divisée en dix quartiers numérotés en chiffres romains de I à X. Ils portent respectivement les noms *De la Cour* (I), *De la Haute Rue* (II), *De la Place des Wallons* (III), *De la rue d'Anderlecht* (IV), *De la rue au Lait* (V), *De la rue de Flandre* (VI), *De la rue des Bouchers* (VII), *Du Major* (VIII), *De Schaerebeek* (IX) et *Du Marché au Fromage* (X). On y entre par huit portes<sup>40</sup>. Chacun des quartiers est divisé en quatre autres petits quartiers qu'on nomme voisinages.



Figure 6 – Plan de Bruxelles en 1782 (© Fricx)

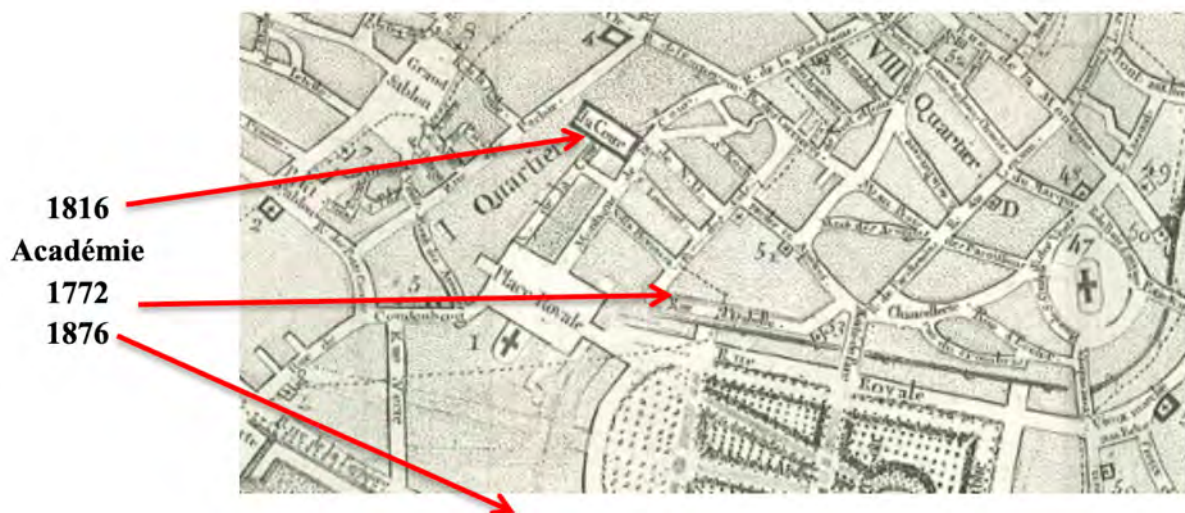
La ville est traversée par une rivière, la Senne, qui y pénètre entre les portes de Hal et d'Anderlecht et en ressort à la porte de Laeken. Pour aborder cette cité, on peut notamment lire ce qu'on en dit dans un guide touristique de l'époque.

*« Son climat est tempéré et l'air qu'on y respire est sain. Les quartiers où l'on respire l'air le plus vif et le plus pur, sont ceux de la Cour et de ses environs. On nous a assuré que la population actuelle de Bruxelles s'élevait à 112 000 habitants<sup>41</sup>. On y professe la religion romaine mais toutes les autres religions y sont tolérées. La langue naturelle des habitants de Bruxelles est le flamand, mais presque tous entendent et parlent le français ; c'est même la langue qu'on parle le plus communément. Les mœurs des Bruxellois sont douces ; ils sont bons et humains ; rarement commettent-ils de grands crimes ; ils sont laborieux quand le besoin les presse ; plus industriels qu'actifs, ils excellent dans plusieurs arts mécaniques... »*

peut-on lire dans Fricx (1782), d'où est extraite la figure 6. On peut dire que Bruxelles est alors une ville « provinciale », même si elle est la plus peuplée des Pays-Bas autrichiens et leur capitale.

40. En suivant le même mode de lecture, on découvre sur ce plan les portes de Louvain, de Namur, de Hal, d'Anderlecht, de Flandre, du Rivage, de Laeken et de Schaerbeek, réalisée par Quentin Rombaux à partir de l'Atlas de Belgique (Marissal et al., 2007).

41. Ce chiffre est fortement surévalué, mais la source n'est après tout qu'un « guide touristique » ! Celui de 60 000 est plus raisonnable (voir Hasquin, 1977, p. 18) pour Bruxelles *intra muros* ou 75 000 en incluant la banlieue.



**Figure 7** – La Chancellerie et la place royale (© Frickx)

Le quartier où les décisions politiques et culturelles sont prises est celui *De la Cour*. Regardons la figure 7. On y voit l'endroit où se situe la *Cour*. Jusqu'en 1731, le Palais du Lieutenant-Gouverneur-Général était celui que Charles Quint (1500-1558) avait aménagé sur la colline du Coudenberg, approximativement là où se trouve la place Royale, dans cette figure. Ravagé par un incendie en février 1731, ce château avait été laissé à l'abandon. Ses ruines ne seront détruites et réaménagées qu'entre les années 1774 et 1778. C'est dans ce quartier qu'une première académie est créée en 1772. La salle de réunion est située dans la *Domus Isabellae*, édifée en 1625 en l'honneur de l'infante et gouvernante générale des Pays-Bas espagnols. Cette maison s'élève au bout de la rue Isabelle destinée à disparaître à cause des métamorphoses du quartier, en bas de la place Royale et du Parc de Bruxelles. Actuellement, elle se situerait plus ou moins à l'emplacement du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles<sup>42</sup>.

Sous le régime hollandais, l'Académie, recrée en 1816, est hébergée dans l'ancien palais de la Cour (voir la figure 7), où se trouve aussi à l'époque le Musée de Bruxelles. L'enceinte de la ville est détruite dans sa plus grande partie, remplacée par des boulevards qui constituent actuellement la « petite ceinture » de Bruxelles. Dans la Belgique indépendante, un palais royal est construit près de la place royale, en face du parc de Bruxelles.

En 1876, l'Académie émigre dans un palais construit entre 1823 et 1825 pour le Prince d'Orange, près du parc de Bruxelles. Elle s'y trouve encore actuellement.

42. Hasquin (2009), p. 15.